

## FORMATION DATA WAREHOUSE, CONCEPTION ET MISE EN OEUVRE, DATA MINING

Cette formation va vous permettre d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires pour élaborer et gérer un entrepôt de données, élément indispensable à la prise de décisions en entreprise. À l'issue de cette formation, vous serez capable de construire un modèle de données multidimensionnel en fonction des besoins des utilisateurs et des acteurs de votre projet décisionnel

### PROGRAMME

#### 1/ Définitions de base et introduction au Data Warehouse

- Les différents SI décisionnels et Opérationnels
- Distinguer le Data Warehouse et le Data Marts
- Les moteurs d'analyse OLAP et OLTP

#### 2/ L'approche Data Warehouse

- Savoir passer de l'infocentre au Data Warehouse par la génération de systèmes décisionnels
- Distinguer l'analyse décisionnelle du reporting
- Connaître les risques liés à l'utilisation d'outils de reporting sur une structure inappropriée
- Comprendre phases d'élaboration d'un Data Warehouse
- Assimiler les règles de construction (historique, méta-modèle, référentiel d'entreprise et données métiers)
- Appréhender les diverses approches et méthodes de conception

#### 3/ Mettre en oeuvre un Data Warehouse : la démarche

- Comprendre le cycle de vie décisionnel
- Savoir évaluer les critères de réussite et les risques d'un projet
- Passer de l'analyse des besoins à la modélisation
- Répartir Les rôles entre services utilisateurs et DSI
- Gérer et planifier un projet
- Connaître les spécificités de la Business Intelligence
- Distinguer les protagonistes du projet : architecte, sponsors, équipe de projet, etc.

#### 4/ Assimiler la modélisation dimensionnelle

- Comprendre pourquoi les modèles de données classiques sont devenus inadaptés
- Distinguer les hiérarchies, les dimensions et les indicateurs
- Connaître les principes et atouts de la modélisation en étoile et en flocons
- Appréhender les règles de modélisation
- Comprendre la dé-normalisation
- Connaître l'architecture en bus décisionnel

## NOUS CONTACTER

**AGORATIC**  
21 rue Louise Weiss  
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76  
Tel : 01 42 62 91 86  
[www.openska.com](http://www.openska.com)

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 2290 euros

3 jours

←→ B1102

Vous souhaitez organiser  
cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houily au  
01 42 62 91 86**

### OBJECTIFS

- Déterminer les apports d'un Data Warehouse et comprendre les enjeux stratégiques d'un SI décisionnel
- Concevoir et mettre en oeuvre l'architecture d'un Data Warehouse
- Assimiler les principes OLAP et les implémenter
- Être capable de mener à bien un projet de Data Warehouse en maîtrisant la démarche requise
- Pouvoir évaluer l'intérêt des outils ETL tout en distinguant les étapes de constitution d'un Data Warehouse
- Percevoir le lien entre le data Mining et le data Warehouse tout en assimilant son intérêt et ses principes

### PRE-REQUIS

- Avoir des connaissances de base en SI (Systèmes d'Information).
- Posséder des connaissances en architectures client/serveur, systèmes centralisés, et en environnements décisionnels traditionnels.

### PUBLIC CONCERNE

- Responsables des systèmes de pilotage
- Responsables Infocentre
- Responsables informatiques
- Responsables des études
- Architectes de systèmes d'information
- Chefs de projets fonctionnels et techniques (en charge de l'environnement d'aide à la décision de

### DATES DE FORMATION

Contactez-nous pour ouvrir une date de formation publique ou pour organiser cette formation pour vos équipes sur mesure.



## **5/ Les cubes OLAP et agrégats**

- Passer du modèle en étoile à celui du cube multidimensionnel
- Assimiler l'algèbre des cubes et la navigation dimensionnelle
- Comprendre les extensions SQL OLAP et les règles OLAP
- Savoir quand et comment utiliser les Serveurs OLAP (MOLAP, ROLAP, HOLAP)
- Optimiser grâce aux agrégats

## **6/ Comprendre les optimisations physiques**

- Concevoir l'architecture générale d'un Data Warehouse
- Distinguer le Data Staging Area et l'Operational Data Store
- Assimiler le processus d'extraction, la transformation et le chargement de données
- Connaître les principaux outils ETL
- Comprendre le concept du métamodèle

## **7/ Les différentes applications utilisateur**

- Distinguer les différents types d'utilisateurs
- Connaître les outils de référence, Open-source et commerciaux (IBM Cognos, SAP BO)
- Développement vers le WEB

## **8/ Data Mining**

- Les Systèmes d'Information Décisionnels : connaître les principes et concevoir les liens
- Appréhender les principales techniques associées et applications possibles

## **9/ Synthèse**

## **10/ Bibliographie**

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

### PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

### PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

### RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

**HSCBC France**  
Établissement 30056  
Code guichet 00915  
Compte 09150035179  
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

### CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

### CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

### ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

### ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

### RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

### ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

### PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75